

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification du Maître d'Ouvrage : COMMUNE D'ILHAT, 09300 PRM : POPLINEAU Christian, Maire

Procédure de passation : procédure adaptée avec possibilité de négociations en application des articles 28, 45, 46 et 48 du code des marchés publics

**Objet du marché : Réhabilitation de la salle des fêtes, 09300 ILHAT.**

Lieu d'exécution : 09300 Ilhat

Nombre et consistance des lots : 06

LOT 01 - GROS OEUVRE CARRELAGE FAIENCE

LOT 02 - MENUISERIE BOIS EXTÉRIEURE ET INTÉRIEURE

LOT 03 - PLATRIERIE

LOT 04 - PLOMBERIE SANITAIRE CHAUFFAGE VENTILATION

LOT 05 - ELECTRICITE

LOT 06 - PEINTURE

Lieu de retrait du dossier de consultation : Le dossier est téléchargeable gratuitement sur le site Internet: <https://gazette-ariegoise.fr/dematerialisation-des-marches-publics/>

Le DCE sur support papier peut être retiré contre paiement des frais de reprographie auprès de l'atelier ARIEGE REPRODUCTION -24 Rue des Marchands 09000 Foix -Tél: 05/61/65/60/69.

Date limite de réception des offres et lieu: Le jeudi 20 septembre à 12 heures MAIRIE, 09300 ILHAT. Les offres arrivées hors délai ne seront pas prises en compte.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : (art.45 du CMP)

I. Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants (DC1)

II. Déclaration de candidat (formulaires disponibles sur le site internet du Ministère de l'Economie et des Finances : <http://www.colloc.bercy.gouv.fr>) ou à défaut du DC2 les attestations sur l'honneur suivantes :

a) le candidat a satisfait aux obligations fiscales et sociales

b) le candidat ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir

c) le candidat n'a pas fait l'objet au cours des 5 dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin nos 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L324-9, L324-10, L341-6, L125-1, L125-3 du code du travail. »

III. Documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager l'entreprise

IV. Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet.

V. Références et certificats de capacités pour des chantiers similaires :

VI. Renseignements sur les moyens humains et matériels de l'entreprise.

Date impérative de démarrage des travaux : Octobre 2018

Durée globale des travaux : 6 mois

Critères de jugement des offres :

1. prix des prestations établi sur la base du quantitatif estimatif : 50%

2. valeur technique de l'offre: 50%

Délai de validité des offres : 120 jours

Les renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus auprès de : MAIRIE, 09300 ILHAT Tél. 05.61.01.87.10. Ouverture : lundi et Jeudi de 8h30 à 12h30 commune.ilhat@orange.fr Les renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de : Architecte: Sarl Architecture et PaysageTel: 05.61.03.52.61 Email: archi-paysage@wanadoo.fr

Date d'envoi de l'avis à la publication : Jeudi 9 août 2018

321801/1384